



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DU VAL DE MARNE

DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION
ET DE L'ENVIRONNEMENT
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PRÉVENTION
DES RISQUES
SECTION : SANTÉ-ENVIRONNEMENT

DIRECTION RÉGIONALE DE
L'ENVIRONNEMENT D'ÎLE DE FRANCE

**ARRÊTÉ PREFECTORAL N° 2008/1295 DU 25/03/2008 DE PROTECTION DU BIOTOPE
DES ÎLES DE LA MARNE DE LA BOUCLE DE SAINT-MAUR**

**(Communes de Champigny-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, Bonneuil-sur-Marne et
Saint-Maur-des-Fossés)**

**LE PREFET DU VAL-DE-MARNE
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR**

VU l'article L.411-1 du Code de l'environnement relatif à la préservation du patrimoine biologique ;

VU les articles R.211-12 à 211-14 du Code de l'environnement relatifs à la protection des biotopes ;

VU l'arrêté interministériel du 17 avril 1981 modifié fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire national ;

VU l'arrêté interministériel du 8 décembre 1988 fixant la liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire national ;

VU l'arrêté interministériel du 11 mars 1991 fixant la liste des espèces végétales protégées en Ile-de-France ;

VU la délibération n°03-607-07S-29 du Conseil général du Val-de-Marne du 23 juin 2003 ;

VU la délibération n°15 de la commune de Saint-Maur-des-Fossés du 30 mars 2006 ;

VU les rapports scientifiques établis par les bureaux d'étude Office de génie écologique, Institut d'écologie appliquée et ECOSPHERE ;

VU l'avis émis par la Commission départementale de la nature, des paysages et des Sites siégeant en formation de protection de la nature le 22 juin 2007 ;

VU l'avis émis par la Chambre d'agriculture d'Ile-de-France le 8 février 2008 ;

CONSIDERANT que le site accueille plusieurs espèces d'oiseaux d'eau protégées au niveau national dont le Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*), la Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*), le Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*) et la Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*) ;

CONSIDERANT que le site abrite des populations de Brochet (*Esox lucius*) légalement protégé à l'échelon national ;

CONSIDERANT que le site abrite deux espèces de plantes, la Cuscute d'Europe (*Cuscuta europaea*) et la Cardamine impatientie (*Cardamine impatiens*) légalement protégées sur l'ensemble de la région Ile-de-France ;

SUR la proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture du Val-de-Marne ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

Les parties du territoire des communes de Champigny-sur-Marne, Saint-Maur-des-Fossés, Chennevières-sur-Marne et Bonneuil-sur-Marne référencées ci-dessous et figurant sur le plan annexé au présent arrêté :

- Commune de Champigny-sur-Marne :
 - Section AT, parcelles 1, 2, 3
 - Section AY, parcelles 2, 3
 - Section BF, parcelles 16, 17, 18, 19
 - Section BD, parcelle 32
- Commune de Saint-Maur-des-Fossés :
 - Section BE, parcelle 85
 - Section BH, parcelle 73
 - Section BZ, parcelle 84
 - Section BG, parcelle 52
- Commune de Chennevières-sur-Marne :
 - Section AV, parcelles 37B, 237, 238
- Commune de Bonneuil-sur-Marne :
 - Section B, parcelles 1, 2, 52, 53, 54, 55, 56

Pour une superficie totale d'environ 5,3 ha,

Ainsi que le secteur « non navigable » du domaine public fluvial tel que figurant sur le plan annexé,

forment le biotope dit des « Iles de la Marne de la Boucle de Saint-Maur, Champigny, Chennevières, Sucy et Bonneuil ».

ARTICLE 2 :

Sont interdites sur le site les actions suivantes pouvant porter atteinte d'une manière indistincte à l'équilibre biologique du milieu :

- toute action susceptible de porter atteinte à l'intégrité des îles visées par le présent arrêté ;
- la fréquentation du site en dehors des propriétaires et gestionnaires et des activités nécessaires à l'entretien des îles et des suivis écologiques réalisés par des experts mandatés par les propriétaires et gestionnaires, et à l'exception de l'île de l'abreuvoir où la fréquentation est encadrée et limitée à la sensibilisation du public aux milieux naturels ;
- l'extraction et le dépôt de matériaux en dehors des travaux nécessaires à la protection des îles et sous réserve d'un accord préalable du préfet ;
- le dépôt d'ordures et de déchets variés ;
- l'allumage de feux ;
- l'introduction d'animaux ;
- la construction de bâtiments ;
- la mise en culture et la plantation de végétaux en dehors des actions liées au confortement des berges et des traitements nécessaires pour la lutte contre des espèces invasives, sous réserve d'un accord préalable du préfet ;
- le brûlage ou le broyage de végétaux sur pied, en dehors des opérations nécessaires de gestion écologique du site, sous réserve d'un accord préalable du préfet ;
- l'épandage de produits phytosanitaires ou antiparasitaires ;
- la circulation des véhicules à moteur et des deux roues ;
- les débarquements et les amarrages excepté dans le cadre de l'entretien des îles et des suivis écologiques réalisés par des experts mandatés par les propriétaires et gestionnaires.

ARTICLE 3 :

Afin de permettre l'entretien du site, le maintien des espèces végétales et animales concernées et la sensibilisation du public à l'environnement, des dérogations au présent arrêté pourront être délivrées par arrêté préfectoral.

ARTICLE 4 :

Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois (*par le déclarant et dans un délai de quatre ans par les tiers*) dans les conditions de l'article R 421-1 du code de justice administrative à compter de sa notification et/ou publication et/ou affichage en mairie.

Dans le même délai de deux mois, l'administré (*déclarant*) peut présenter un recours gracieux. Le silence gardé par l'administration pendant plus de deux mois sur la demande de recours gracieux emporte décision implicite de rejet de cette demande conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative.

ARTICLE 5 :

Le Secrétaire Général de la Préfecture du Val-de-Marne, le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Nogent-sur-Marne, les maires des communes de Champigny-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, Bonneuil-sur-Marne, Saint-Maur-des-Fossés, le Commandant du groupement de gendarmerie du Val-de-Marne, le Directeur régional de l'environnement d'Ile-de-France, la Directrice régionale et interdépartementale de l'agriculture et de la forêt d'Ile-de-France, les agents de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage et de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de l'Etat dans le département et dans deux journaux locaux diffusés dans l'ensemble du département et dont une ampliation sera notifiée aux propriétaires des terrains.

Copie certifiée conforme

Pour le Préfet
et par délégation,
Le Chef de Bureau


Marie MSIKA

Fait à Créteil, le **25 MARS 2000**

**Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général**


J-L NEVACHE



BOIS DE VINCENNES (Identifiant national : 110001701)

(ZNIEFF Continentale de type 2)

(Identifiant régional : 75112021)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Olivier ROGER, . - 110001701, BOIS DE VINCENNES. - INPN, SPN-MNHN Paris, 10P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/110001701.pdf>

Région en charge de la zone : Ile-de-France
Rédacteur(s) :Olivier ROGER
Centroïde calculé : 607223°-2425922°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 26/03/2009
Date actuelle d'avis CSRPN : 26/03/2009
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900
Date de dernière diffusion INPN : 25/11/2013

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	10
9. SOURCES	10

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Paris
- Commune : Paris (INSEE : 75056)

1.2 Superficie

773,95 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 44
Maximale (mètre): 72

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

Les anciens boisements de chêne du Bois de Vincennes présentent un intérêt pour les coléoptères et les chiroptères. La mise en place d'une fauche tardive a permis le développement récent d'une entomofaune des milieux prairiaux. Outre l'Alisier de Fontainebleau (protection nationale), les autres plantes remarquables sont le plus souvent recensées au sein de milieux artificiels : jardin d'Agronomie, Réserve ornithologique... ou de milieux temporaires (jachères, friches...).

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Zone naturelle et forestière de document d'urbanisme
- Site classé selon la loi de 1930

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Sylviculture
- Tourisme et loisirs
- Circulation routière ou autoroutière

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Plateau

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Domaine communal

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

- Ecologique
- Faunistique
- Insectes
- Floristique
- Ptéridophytes
- Phanérogames

Fonctionnels

- Zone particulière d'alimentation
- Zone particulière liée à la reproduction

Complémentaires

- Historique
- Pédagogique ou autre (préciser)

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Les limites sont calées sur le pourtour du Bois de Vincennes en excluant les milieux très anthropisés. Sont inclus des terrains de sport s'ils bénéficient d'une gestion différenciée sur leur pourtour (fauche tardive). Le Parc zoologique, le Parc floral, l'École d'horticulture et le jardin d'Agronomie tropicale sont inclus de par leur intérêt faunistique.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Equipements sportifs et de loisirs	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Nuisances liées à la surfréquentation, au piétinement	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Entretien des rivières, canaux, fossés, plans d'eau	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Fauchage, fenaison	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Autres aménagements forestiers, accueil du public, création de pistes	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Sports et loisirs de plein-air	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Cueillette et ramassage	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Antagonisme avec une espèce introduite	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Oiseaux - Poissons - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Mammifères - Phanérogames - Ptéridophytes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères 	<ul style="list-style-type: none"> - Amphibiens 	

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	24 <i>Eaux courantes</i>				
	41.7 <i>Chênaies thermophiles et supra-méditerranéennes</i>				
	41.2 <i>Chênaies-charmaies</i>				
	38.2 <i>Prairies de fauche de basse altitude</i>				

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	82 <i>Cultures</i>				

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	89.2 <i>Lagunes industrielles et canaux d'eau douce</i>				
	84 <i>Alignements d'arbres, haies, petits bois, bocage, parcs</i>				
	83.3 <i>Plantations</i>				
	85 <i>Parcs urbains et grands jardins</i>				

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	86.1 <i>Villes</i>				

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Coléoptères	222076	<i>Oxylaemus cylindricus</i> (Creutzer, 1796)		Reproduction indéterminée	Informateur : NOBLECOURT T.				2001
Lépidoptères	53700	<i>Melanargia galathea</i> (Linnaeus, 1758)	Demi-Deuil (Le), Échiquier (L'), Échiquier commun (L'), Arge galathée (L')	Reproduction indéterminée	Informateur : OGE (SPANNEUT L.)				2004
Odonates	65123	<i>Cercion lindenii</i> (Selys, 1840)	Agrion de Vander Linden, Naïade de Vander Linden	Reproduction indéterminée	Informateur : OGE (SPANNEUT L.)				2004
Orthoptères	65722	<i>Metrioptera roeselii</i> (Hagenbach, 1822)	Decticelle bariolée, Dectique brévipenne	Reproduction indéterminée	Informateur : OGE (SPANNEUT L.)				2004
	65882	<i>Ruspolia nitidula</i> (Scopoli, 1786)	Conocéphale gracieux, Conocéphale mandibulaire	Reproduction indéterminée	Informateur : OGE (SPANNEUT L.)				2004
Phanérogames	121606	<i>Scilla bifolia</i> L., 1753	Scille à deux feuilles, Étoile bleue	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LE RUYET R.				2009
Ptéridophytes	110313	<i>Ophioglossum vulgatum</i> L., 1753	Ophioglosse commun, Langue de serpent, Ophioglosse Langue-de-serpent	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BREUIL, ESCUDER O., LESNE S.				2005

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	197	<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	<i>Alyte accoucheur, Crapaud accoucheur</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : BARBARE J.-C.				2005
Coléoptères	240409	<i>Brachygonus megerlei</i> (Lacordaire in Boissduval & Lacordaire, 1835)		Reproduction indéterminée	Informateur : BIOTOPE				2001
	416816	<i>Dirhagus pygmaeus</i>		Reproduction indéterminée	Informateur : BIOTOPE				2001
	234851	<i>Dromaeolus barnabita</i> (A. Villa & J.B. Villa, 1838)		Reproduction indéterminée	Informateur : BIOTOPE				2001
	10502	<i>Lucanus cervus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Cerf-volant (mâle), Biche (femelle), Lucane</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : BIOTOPE				2001
	240463	<i>Melanotus villosus</i> (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	<i>Taupin brun velouté</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : BIOTOPE				2001
	222491	<i>Ophonus rufibarbis</i> (Fabricius, 1792)		Reproduction indéterminée	Informateur : BIOTOPE				2001
	240499	<i>Stenagostus rhombeus</i> (Olivier, 1790)		Reproduction indéterminée	Informateur : BIOTOPE				2001
	427512	<i>Trachys scrobiculata</i> Kiesenwetter sensu Schaefer, 1949		Reproduction indéterminée	Informateur : BIOTOPE				2001
Mammifères	60360	<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)	<i>Sérotine commune</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : TILLON L.				2002
	200118	<i>Myotis daubentonii</i> (Kuhl, 1817)	<i>Murin de Daubenton</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : TILLON L.				2002

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	60383	<i>Myotis mystacinus</i> (Kuhl, 1817)	<i>Murin à moustaches, Vespertilion à moustaches</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : TILLON L.				2002
	60468	<i>Nyctalus noctula</i> (Schreber, 1774)	<i>Noctule commune</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : TILLON L.				2002
	60479	<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	<i>Pipistrelle commune</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : TILLON L.				2002
Odonates	65327	<i>Sympetrum flaveolum</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Sympétrum jaune d'or (Le)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : OGE (SPANNEUT L.)				2004
Phanérogames	82288	<i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich., 1817	<i>Orchis pyramidale, Anacamptis en pyramide</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BALIQUE C., DAGNEAU C., ESCUDER O., LESNE S.				2005
	83938	<i>Artemisia annua</i> L., 1753	<i>Armoise annuelle</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BALIQUE C., DAGNEAU C., ESCUDER O., LESNE S.				2005
	90954	<i>Chondrilla juncea</i> L., 1753	<i>Chondrille à tige de jonc, Chondrille effilée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : NEFF M.				2003
	93114	<i>Crepis pulchra</i> L., 1753	<i>Crépide élégante, Crépide jolie</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : HUYGHE G.				2001
	101144	<i>Heliotropium europaeum</i> L., 1753	<i>Héliotrope d'Europe</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : NEFF M.				2000
	110345	<i>Ophrys aranifera</i> Huds., 1778	<i>Ophrys araignée, Oiseau-coquet</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BALIQUE C., DAGNEAU C., ESCUDER O., LESNE S.				2005
	114011	<i>Platanthera bifolia</i> (L.) Rich., 1817	<i>Platanthère à deux feuilles, Platanthère à fleurs blanches</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BALIQUE C., DAGNEAU C., ESCUDER O., LESNE S.				2005

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	126332	<i>Thlaspi arvense</i> L., 1753	<i>Tabouret des champs, Monnoyère</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BALIQUE C., DAGNEAU C., ESCUDER O.				2004

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Amphibiens	197	<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Insectes	10502	<i>Lucanus cervus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
Mammifères	60360	<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60383	<i>Myotis mystacinus</i> (Kuhl, 1817)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60468	<i>Nyctalus noctula</i> (Schreber, 1774)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60479	<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	200118	<i>Myotis daubentonii</i> (Kuhl, 1817)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	TILLON L.	2002	Les chauves-souris du Bois de Vincennes (ville de Paris), état des lieux des connaissances et réactualisation de l'inventaire, année 2002. Mairie de Paris, 11 p. + annexes
	VAQUIN J.-B.	2006	Atlas de la nature à Paris - Atelier parisien de l'urbanisme, 288 p.
Informateur	BALIQUE C.		
	BALIQUE C., DAGNEAU C., ESCUDER O.		
	BALIQUE C., DAGNEAU C., ESCUDER O., LESNE S.		
	BARBARE J.-C.		

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	BIOTOPE		
	BREUIL		
	BREUIL, ESCUDER O., LESNE S.		
	CBNBP (ESCUDE O.)		
	CBNBP (LESNE S.)		
	DAGNEAU C.		
	HUYGHE G.		
	LE RUYET R.		
	MARI A., MARTIN-DHERMONT L.		
	NEFF M.		
	NOBLECOURT T.		
	OGE (SPANNEUT L.)		
	TILLON L.		



znieff

ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Date d'édition : 05/07/2018
<https://inpn.mnhn.fr/zone/znief/110030010>



FRICHE DE LA " BONNE EAU " A VILLIERS-SUR-MARNE (Identifiant national : 110030010)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 94079001)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Olivier ROGER (OGE), .- 110030010, FRICHE DE LA " BONNE EAU " A VILLIERS-SUR-MARNE.
- INPN, SPN-MNHN Paris, 8P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znief/110030010.pdf>

Région en charge de la zone : Ile-de-France

Rédacteur(s) :Olivier ROGER (OGE)

Centroïde calculé : 614034°-2424953°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 17/12/2009

Date actuelle d'avis CSRPN : 17/12/2009

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 25/11/2013

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	4
6. HABITATS	5
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	8
9. SOURCES	8

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Val-de-Marne
- Commune : Champigny-sur-Marne (INSEE : 94017)
- Commune : Villiers-sur-Marne (INSEE : 94079)

1.2 Superficie

5,4 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 65

Maximale (mètre): 75

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

Au sein de cette ZNIEFF, la végétation est fortement influencée par les activités humaines présentes et passées.

Ce sont les parties centrale et est de la ZNIEFF qui présentent le plus fort intérêt puisque nous y avons une mosaïque de végétation. Il subsiste au sein de ces entités une flore prairiale qui peut se rattacher à la « végétation des friches denses des bernes à Armoise commune et Tanaïsie ». Cette végétation s'enrichit parfois de plantes plus spécifiques d'une « végétation des hautes friches héliophiles à composées épineuses » tel que le Mélilot blanc. Ces végétations couvrent des surfaces relativement vastes. Plusieurs secteurs sont couverts par la ronce ou par une végétation nitrophile et rudérale, sur des surfaces parfois importantes.

Ces entités sont parsemées d'arbres et arbustes. En absence de gestion, le Robinier faux-acacia prolifère. Il forme des taillis denses par secteurs.

La partie sud-ouest a longtemps été occupée par quelques habitats temporaires et des caravanes. Les déplacements fréquents sur ces lieux d'habitations sont peu propices au développement d'une flore variée. Les plantes les plus souvent recensées sont spécifiques des « végétations des lieux ensoleillés et piétinés, et des pelouses urbaines ». Du côté est de ces habitations, le sol est couvert par des massifs denses et continus de ronce. Ces secteurs sont également en cours de colonisation par des arbres et arbustes. Seuls le pourtour de ces massifs et les chemins présentent une végétation éparse plus diversifiée. La plupart des plantes recensées peuvent se rattacher aux « végétations des lieux ensoleillés et piétinés, et des pelouses urbaines » et à la « végétation des friches denses des bernes à Armoise commune et Tanaïsie ».

Ces végétations prairiales hébergent de nombreux insectes, en particulier des lépidoptères et des orthoptères, dont certains remarquables. Il s'agit en particulier de la Mante religieuse (protégé au niveau régional, abondant sur le site), le Phanéroptère méridional, le Zygène de la Filipendule et l'Hespérie de l'alcée.

Malgré le contexte urbain, la faune a gardé un caractère champêtre qu'il convient de préserver au mieux. Plusieurs insectes assez rares se reproduisent sur ce site. Les friches sèches d'une telle superficie sont le plus souvent détruites en banlieue parisienne. Cette raréfaction appauvrit la faune en l'isolant dans des refuges de plus en plus éloignés les uns des autres.

Les inventaires ont été réalisés en 2005. Une visite en 2009 a permis de constater que les habitats déterminants sont toujours en place, même s'ils couvrent des surfaces moindres (développement du robinier et de la ronce au détriment des prairies et fiches).

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Aucune protection

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Habitat dispersé

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Rivière, fleuve
- Plateau

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Domaine communal

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none">- Ecologique- Faunistique- Insectes	<ul style="list-style-type: none">- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales- Zone particulière liée à la reproduction	

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Le périmètre de la ZNIEFF est calé, au nord et au sud, sur l'emprise des voies ferrées. A l'est, il est calé sur la chaussée et sur le mur d'enceinte de la décharge. A l'ouest, il est calé sur la rue de l'Étang (en l'excluant) et sur le chemin qui est dans son prolongement (de manière à exclure les habitations temporaires).

Les secteurs les plus anthropiques (habitations...) sont exclus de la ZNIEFF.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Envahissement d'une espèce ou d'un groupe	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues	- Odonates	- Oiseaux	
- Amphibiens	- Orthoptères	- Reptiles	
- Autre Faunes	- Lépidoptères		
- Bryophytes	- Autres ordres d'Hexapodes		
- Lichens			
- Mammifères			
- Phanérogames			
- Poissons			
- Ptéridophytes			
- Mollusques			
- Crustacés			
- Arachnides			
- Myriapodes			
- Coléoptères			
- Diptères			
- Hyménoptères			
- Hémiptères			
- Ascomycètes			
- Basidiomycètes			
- Autres Fonges			

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	87.1 <i>Terrains en friche</i>				
	87 <i>Terrains en friche et terrains vagues</i>				

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	83.15 <i>Vergers</i>				
	84.1 <i>Alignements d'arbres</i>				
	87.2 <i>Zones rudérales</i>				
	31.81 <i>Fourrés médio-européens sur sol fertile</i>				
	31.831 <i>Ronciers</i>				

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	86.1 <i>Villes</i>				

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Autres insectes	65839	<i>Mantis religiosa</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Mante religieuse</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : ROGER O., SPANNEUT L.				2005
Lépidoptères	53291	<i>Carcharodus alceae</i> (Esper, 1780)	<i>Hespérie de l'Alcée</i> (L'), <i>Hespérie de la Passe-Rose</i> (L'), <i>Grisette</i> (La), <i>Hespérie de la Guimauve</i> (L'), <i>Hespérie de la Mauve</i> (L')	Reproduction indéterminée	Informateur : OGE (SPANNEUT L.)				2005
	247058	<i>Zygaena filipendulae</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Zygène du Pied-de-Poule</i> (La), <i>Zygène des Lotiers</i> (La), <i>Zygène de la Filipendule</i> (La)	Reproduction indéterminée	Informateur : OGE (SPANNEUT L.)				2005
Orthoptères	65614	<i>Phaneroptera nana</i> Fieber, 1853	<i>Phanéroptère méridional</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : OGE (SPANNEUT L.)				2005

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Odonates	65335	<i>Sympetrum fonscolombii</i> (Selys, 1840)	<i>Sympétrum de Fonscolombe</i> (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : OGE (SPANNEUT L.)				2005
Oiseaux	4215	<i>Hippolais polyglotta</i> (Vieillot, 1817)	<i>Hypolaïs polyglotte</i> , <i>Petit contrefaisant</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : OGE (SPANNEUT L.)				2005
	4254	<i>Sylvia borin</i> (Boddaert, 1783)	<i>Fauvette des jardins</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : OGE (SPANNEUT L.)				2005

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Orthoptères	65944	<i>Oecanthus pellucens</i> (Scopoli, 1763)	<i>Grillon d'Italie,</i> <i>Oecanthe transparent,</i> <i>Grillon transparent,</i> <i>Vairèt</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : OGE (SPANNEUT L.)				2005
Reptiles	77756	<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	<i>Lézard des murailles</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : OGE (SPANNEUT L.)				2005

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Oiseaux	4215	<i>Hippolais polyglotta</i> (Vieillot, 1817)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4254	<i>Sylvia borin</i> (Boddaert, 1783)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Reptiles	77756	<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	O.G.E.	2005	Etude des sites d'implantation des ouvrages hydrauliques de stockage et de dépollution du Ru de la Lande - Champigny-sur-Marne et Villiers-sur-Marne (94). PROLOG Ing., 39 p.
Informateur	OGE (ROGER O.)		
	OGE (SPANNEUT L.)		
	ROGER O., SPANNEUT L.		



LES ÎLES DE LA MARNE DANS LA BOUCLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSES (Identifiant national : 110020461)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 94068001)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Olivier ROGER, .-
110020461, LES ÎLES DE LA MARNE DANS LA BOUCLE DE SAINT-MAUR-DES-
FOSSES. - INPN, SPN-MNHN Paris, 10P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/110020461.pdf>

Région en charge de la zone : Ile-de-France

Rédacteur(s) :Olivier ROGER

Centroïde calculé : 612740°-2421594°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 17/12/2009

Date actuelle d'avis CSRPN : 17/12/2009

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 25/11/2013

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	5
6. HABITATS	5
7. ESPECES	7
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	10
9. SOURCES	10

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Val-de-Marne
- Commune : Bonneuil-sur-Marne (INSEE : 94011)
- Commune : Champigny-sur-Marne (INSEE : 94017)
- Commune : Chennevières-sur-Marne (INSEE : 94019)
- Commune : Saint-Maur-des-Fossés (INSEE : 94068)
- Commune : Sucy-en-Brie (INSEE : 94071)

1.2 Superficie

70,71 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 34

Maximale (mètre): 38

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

Le Val-de-Marne abrite vingt-quatre îles qui ont été formées par l'accumulation de matériaux lors du quaternaire. Onze de ces îles ou groupe d'îles ont été intégrés dans cette ZNIEFF pour leur richesse biologique. Le maintien de ce secteur en zone non navigable est un facteur favorable à la pérennisation de l'intérêt faunistique et floristique.

Ces îles, dont les berges sont relativement naturelles, sont soumises aux crues annuelles. L'intérêt faunistique réside essentiellement dans le maintien, par secteurs, de lambeaux de forêts alluviales. La plupart des berges sont naturelles ou peu artificialisées. Celles en pente douce accueillent une végétation pionnière spécifique des grèves alluviales. Ces deux habitats sont de grande valeur puisque peu répandus en Île-de-France. Il faut noter la pérennisation de deux espèces protégées au niveau régional : la Cuscute d'Europe (*Cuscuta europea*) et la Cardamine impatient (Cardamine impatiens) ; ces deux plantes ont été régulièrement observées entre 1993 et 2003.

La fermeture du milieu et un enrichissement en matières organiques sont des facteurs qui influencent le plus l'évolution de ces îles. Outre le réseau d'îles, la ZNIEFF inclut le "Bec du Canard". Ce site, en partie inondable, est composé de différents milieux boisés (saulaies arbustives pionnières et saulaies arborescentes) et des espaces ouverts (végétation des eaux courantes, des grèves et des plages exondées, des roselières, des prairies mésophiles et des friches). La Benoîte des ruisseaux a été observée sur ce site. Cette plante protégée au niveau régional est rarissime en Île-de-France.

Pour la faune, les grèves et les boisements alluviaux sont des milieux clés pour certains coléoptères et chiroptères remarquables.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Zone naturelle et forestière de document d'urbanisme
- Site classé selon la loi de 1930
- Réserve naturelle volontaire
- Arrêté de protection de biotope, d'habitat naturel ou de site d'intérêt géologique
- Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux (ZPS)

Commentaire sur les mesures de protection

L'île d'Amour, l'île des Vignerons, l'île Casenave et une partie de la rive gauche sur la commune de Chennevières-sur-Marne sont des sites classés selon la loi 1930.

L'Île de Pissevinaigre, les îles des Gords, la pointe Est de l'île de l'Abreuvoir ont été classées en réserve naturelle volontaire de 1999 à 2003. Elles sont toujours suivies par le Conseil général du Val-de-Marne.

1.6.2 Activités humaines

- Pêche
- Navigation
- Circulation ferroviaire
- Gestion conservatoire

Commentaire sur les activités humaines

Bras de la Marne non navigué mais activités nautiques de plaisance (canoë, scooter des mers) ou de pêche (barque).

1.6.3 Géomorphologie

- Rivière, fleuve
- Méandre, courbe
- Île lacustre ou fluviale
- Vallée

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)
- Domaine communal
- Domaine public communal
- Domaine départemental
- Domaine public départemental
- Domaine de l'état

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> - Ecologique - Faunistique - Poissons - Insectes - Floristique - Phanérogames 	<ul style="list-style-type: none"> - Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales - Fonctions de régulation hydraulique - Expansion naturelle des crues - Zone particulière d'alimentation - Zone particulière liée à la reproduction 	<ul style="list-style-type: none"> - Pédagogique ou autre (préciser)

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

La ZNIEFF regroupe l'ensemble des îles de la boucle. Les limites sont calées sur les rives de la Marne qui en sont exclues. Sur la rivière, les limites sont, au nord, le pont du chemin de fer à Champigny et, au sud, le pont de Bonneuil. Dans le secteur du Bec du Canard, tous les boisements sont pris en compte jusqu'en limite des bâtiments et des infrastructures.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Modification des fonds, des courants	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Création ou modification des berges et des digues, îles et îlots artificiels, remblais et déblais, fossés	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Actions sur la végétation immergée, flottante ou amphibie, y compris faucardage et démottage	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Entretiens liés à la sylviculture, nettoyages, épandages	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Sports et loisirs de plein-air	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Pêche	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Erosions	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Submersions	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Atterrissement	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Eutrophisation	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Antagonisme avec une espèce introduite	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Orthoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Mammifères - Odonates - Lépidoptères - Coléoptères 	<ul style="list-style-type: none"> - Oiseaux - Poissons 	<ul style="list-style-type: none"> - Phanérogames

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	44.3 <i>Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens</i>				
	37.2 <i>Prairies humides eutrophes</i>				
	24.5 <i>Dépôts d'alluvions fluviales limoneuses</i>				
	24.15 <i>Zone à Brèmes</i>				
	22.33 <i>Groupements à Bidens tripartitus</i>				
	22.3 <i>Communautés amphibies</i>				
	41.2 <i>Chênaies-charmaies</i>				
	53.11 <i>Phragmitaies</i>				

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	44.9 <i>Bois marécageux d'Aulne, de Saule et de Myrte des marais</i>				
	83.321 <i>Plantations de Peupliers</i>				
	44.13 <i>Forêts galeries de Saules blancs</i>				
	44.12 <i>Saussaies de plaine, collinéennes et méditerranéo-montagnardes</i>				
	44.1 <i>Formations riveraines de Saules</i>				
	43 <i>Forêts mixtes</i>				
	87.1 <i>Terrains en friche</i>				
	83.3 <i>Plantations</i>				
	44.92 <i>Saussaies marécageuses</i>				
	87 <i>Terrains en friche et terrains vagues</i>				
	37.7 <i>Lisières humides à grandes herbes</i>				
	38 <i>Prairies mésophiles</i>				
	22.4 <i>Végétations aquatiques</i>				

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	86.1 <i>Villes</i>				
	41 <i>Forêts caducifoliées</i>				
	24 <i>Eaux courantes</i>				
	86.3 <i>Sites industriels en activité</i>				

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Coléoptères	222383	<i>Anchomenus dorsalis</i> (Pontoppidan, 1763)		Reproduction indéterminée	Informateur : ORABI P., OGE				2002
Odonates	65123	<i>Cercion lindenii</i> (Selys, 1840)	<i>Agrion de Vander Linden, Naïade de Vander Linden</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : OGE (SPANNEUT L.)				2003
Phanérogames	87933	<i>Cardamine impatiens</i> L., 1753	<i>Cardamine impatiens, Cardamine impatiente, Herbe au diable</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : OGE (SPANNEUT L.)				2003
	93623	<i>Cuscuta europaea</i> L., 1753	<i>Grande cuscute, Cuscute d'Europe</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : OGE (SPANNEUT L.)				2003
	128171	<i>Ulmus laevis</i> Pall., 1784	<i>Orme lisse, Orme blanc</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARNAL G.				2007
Poissons	67420	<i>Rhodeus amarus</i> (Bloch, 1782)	<i>Bouvière</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : CSP				1996

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Coléoptères	222664	<i>Patrobus atrorufus</i> (Strøm, 1768)		Reproduction indéterminée	Informateur : ORABI P.				2001

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	10782	<i>Rhyssalus germanus</i> (Linnaeus, 1767)		Reproduction indéterminée	Informateur : Office de génie écologique (OGE)				2002
Lépidoptères	53700	<i>Melanargia galathea</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Demi-Deuil</i> (Le), <i>Échiquier</i> (L'), <i>Échiquier commun</i> (L'), <i>Arge galathée</i> (L')	Reproduction indéterminée	Informateur : ASMODE J.-F.				1997
Mammifères	60360	<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)	<i>Sérotine commune</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : SERVEAU J.-M.				2002
	200118	<i>Myotis daubentonii</i> (Kuhl, 1817)	<i>Murin de Daubenton</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : SERVEAU J.-M.				2002
	60383	<i>Myotis mystacinus</i> (Kuhl, 1817)	<i>Murin à moustaches</i> , <i>Vespertilion à moustaches</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : SERVEAU J.-M.				2002
	60461	<i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817)	<i>Noctule de Leisler</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : SERVEAU J.-M.				2002
	60479	<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	<i>Pipistrelle commune</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : SERVEAU J.-M.				2002
Oiseaux	3571	<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Martin-pêcheur d'Europe</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : OGE (SPANNEUT L.)				2003
	3755	<i>Motacilla cinerea</i> Tunstall, 1771	<i>Bergeronnette des ruisseaux</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : OGE (SPANNEUT L.)				2003
Phanérogames	83777	<i>Aristolochia clematidis</i> L., 1753	<i>Aristolochie clématite</i> , <i>Poison de terre</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : OGE (ROGER O.)				2002
	85957	<i>Bidens frondosa</i> L., 1753	<i>Bident feuillé</i> , <i>Bident à fruits noirs</i> , <i>Bident feuillu</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : OGE (ROGER O.)				2001
	93936	<i>Cyperus fuscus</i> L., 1753	<i>Souchet brun</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : OGE (SPANNEUT L.)				2003

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	97183	<i>Erysimum cheiranthoides</i> L., 1753	Vélar fausse-giroflée, Fausse Giroflée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : OGE (ROGER O.)				2002
	134888	<i>Galium mollugo</i> subsp. <i>erectum</i> Syme, 1865	Gaillet dressé	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Ecosphère (LAURENT S.)				1997
	105641	<i>Lepidium latifolium</i> L., 1753	Passerage à feuilles larges, Grande Passerage	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Ecosphère (LAURENT S.)				1997
	105671	<i>Lepidium ruderale</i> L., 1753	Passerage des décombres, Passerage rudérale	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (NAWROT O.)				2001
	113321	<i>Physalis alkekengi</i> L., 1753	Coqueret, Cerise d'hiver	Reproduction certaine ou probable	Informateur : OGE (ROGER O.)				2002
	138899	<i>Plantago major</i> subsp. <i>intermedia</i> (Gilib.) Lange, 1856	Plantain intermédiaire	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Ecosphère (LAURENT S.)				2003
	122678	<i>Senecio paludosus</i> L., 1753	Séneçon des marais	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Ecosphère (LAURENT S.)				2003
	123745	<i>Sinapis nigra</i> L., 1753	Moutarde noire, Chou noir	Reproduction certaine ou probable	Informateur : OGE (SPANNEUT L.)				2003
Poissons	67606	<i>Esox lucius</i> Linnaeus, 1758	Brochet	Reproduction indéterminée	Informateur : CSP				1996

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Mammifères	60360	<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60383	<i>Myotis mystacinus</i> (Kuhl, 1817)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60461	<i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
60479	<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)	
			Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)	
200118	<i>Myotis daubentonii</i> (Kuhl, 1817)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)	
			Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)	
Oiseaux	3571	<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
3755	<i>Motacilla cinerea</i> Tunstall, 1771	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)	
Poissons	67420	<i>Rhodeus amarus</i> (Bloch, 1782)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national (lien)
67606	<i>Esox lucius</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national (lien)	

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	ECOSPHERE, O.G.E.	2003	Projet de navigation douce sur une boucle de la Marne. Communes de Champigny-sur-Marne, Saint-Maur-des-Fossés et Chennevières-sur-marne (94) - Diagnostic écologique et propositions. Ville de Saint-Maur-des-fossés, 87 p.

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	O.G.E.	1997	Les îles de la Marne dans la boucle de Saint-Maur : inventaire des ressources biologiques et proposition d'aménagement dans le contexte de la création d'une réserve naturelle volontaire - version finale. Conseil général du Val-de-Marne, 52 p. + annexes.
	O.G.E.	2001	Projet de protection du site des "îles de Brétigny" à Bonneuil-sur-Marne (94) par un arrêté préfectoral de protection de biotope. 2001b. Conseil général du Val-de-Marne.
	O.G.E.	2002	Mission de suivi scientifique et de suivi photographique de la réserve naturelle volontaire des îles de la Marne et des îles de Brétigny - rapport final. Conseil général du Val-de-Marne, 68 p.
Informateur	ARNAL G.		
	ASMODE J.-F.		
	ASMODE J.-F.		
	CBNBP (NAWROT O.)		
	CSP		
	CSP		
	Ecosphère (LAURENT S.)		
	EDELSTEIN S.		
	Office de génie écologique (OGE)		
	OGE (ROGER O.)		
	OGE (SPANNEUT L.)		
	ORABI P.		
	ORABI P., OGE		
SERVEAU J.-M.			